



2017 - 2018
Rapport annuel

Musée canadien de l'immigration du Quai 21



Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Canadian Museum of Immigration at Pier 21

Canada 

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

1055, chemin Marginal
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3H 4P7

T : 902-425-7770

F : 902-423-4045

Numéro sans frais : 1-855-526-4721

www.quai21.ca

info@quai21.ca

Publié par le Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Conçu par by Colin Timm

Cat. No CC521F-PDF

ISSN 1925-9832

© Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Canada

Canadian Museum of
Immigration at Pier 21



Musée canadien de
l'immigration du Quai 21

2017-2018

Rapport annuel





Table des matières

Message du président.....	2
Message de la chef de la direction.....	3
À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.....	4
La fière histoire du Quai 21.....	4
Le Musée de la Société du Quai 21.....	5
Devenir un musée national.....	5
Mandat, mission et lois applicables.....	6
Le Conseil d'administration.....	7
Direction et employés.....	8
Orientation stratégique.....	10
Principales priorités stratégiques.....	11
Architecture d'alignement des programmes.....	13
Résultats.....	14
Faits saillants de 2017-2018.....	32
Rapport de gestion.....	42
États financiers.....	48

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Au nom du Conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2017-2018 du Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Je suis honoré d'avoir été nommé troisième président de cette incroyable organisation et j'aimerais remercier les deux présidents précédents, John Oliver et Tung Chan, pour la vision et le leadership dont ils ont fait preuve pendant la création, l'ouverture et l'expansion du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

J'ai passé ma carrière à travailler dans le domaine de l'immigration pour Citoyenneté et Immigration Canada, où j'ai occupé des postes ici, comme à l'étranger. Je suis honoré de pouvoir maintenant servir l'organisation dont le mandat est de recueillir, de partager et de rendre hommage aux histoires d'immigration du pays. Ce sont ces récits qui montrent qui nous sommes en tant que nation et qui illustrent les vastes contributions des immigrants à la culture,

à l'économie et au mode de vie du Canada. Bien que je me sois joint au Conseil d'administration vers la fin de l'exercice financier 2017-2018, j'ai pu personnellement faire l'expérience des expositions principales, de la nouvelle exposition *Refuge Canada* et des remarquables efforts de développement de fonds. J'ai également rencontré les membres du personnel et de nombreux bénévoles, et leur passion, leur dévouement et leur expertise sont vraiment inspirants.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à féliciter le personnel et les bénévoles pour leurs nombreuses réalisations en 2017-2018, réalisations que nous avons soulignées tout au long de ce rapport annuel. Nous aimerions également remercier le gouvernement du Canada pour son soutien. Enfin, nous tenons à remercier toutes les entreprises et les personnes qui nous soutiennent : les dirigeants, les donateurs, les partenaires et les amis qui nous ont aidés à nous rendre où nous sommes et qui nous aideront dans nos efforts continus pour élargir la portée et l'impact du Musée.

Ce Musée est véritablement un trésor national que je vous encourage à visiter et à explorer. Si vous ne pouvez pas venir à Halifax en personne, visitez le Musée en ligne et explorez la collection de façon numérique. Vous pouvez également faire l'expérience de notre exposition *Canada : Jour 1* et de notre nouvelle exposition *Refuge Canada* pendant leur tournée du pays. Je vous promets que vous serez ému par les nombreuses histoires d'immigration au Canada et que, par la suite, vous apprécierez à jamais le courage et les sacrifices nécessaires pour commencer une nouvelle vie dans un nouveau pays.

A handwritten signature in black ink that reads "Robert Vineberg". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Robert Vineberg

Président du Conseil d'administration

MESSAGE DE LA CHEF DE LA DIRECTION

C'est avec une immense fierté que je présente aux Canadiens et Canadiennes le rapport annuel 2017-2018 du Musée. Je suis honorée de diriger une organisation qui a tant accompli depuis qu'on nous a accordé l'honneur de devenir le sixième musée national du Canada.

Cette année a marqué le 150^e anniversaire du Canada et les événements Canada 150 ont attiré de nouveaux partenaires et de nouveaux visiteurs au Musée. Notre projet phare, l'exposition itinérante *Canada : Jour 1*, a été présentée simultanément sur place et au Musée canadien de l'histoire. *Canada : Jour 1* raconte le récit des expériences de la première journée au Canada, de la Confédération à nos jours et fait le tour du pays depuis 2014. De plus, les minis expositions *Canada : Jour 1*, élaborées en collaboration avec Affaires Mondiales Canada et avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ont été présentées au pays et à travers le monde.

Refuge Canada, notre nouvelle exposition temporaire et itinérante, a ouvert ses portes sur place au mois de mars et commencera sa tournée nationale en 2019-2020. Cette exposition touchante explore les forces et les événements qui chassent les gens de leurs maisons et partage les histoires de perte, de peur et d'espoir qu'ils vivent lorsqu'ils entreprennent leurs voyages souvent dangereux vers une vie au Canada.

Raconter ces histoires fascinantes de refuge et d'immigration, qu'elles soient historiques ou actuelles, est un grand honneur et une grande responsabilité. Je viens tous les jours au boulot, fière du travail que nous faisons, inspirée par les histoires que nous entendons et consciente que les Canadiens et Canadiennes nous accordent leur confiance pour sauvegarder et partager leurs histoires personnelles.

Merci à tous ceux qui ont fait de cette année une année record à plusieurs égards. Cette année, nous avons attiré un nombre record de visiteurs au Musée, nous avons maintenu notre cote de satisfaction des visiteurs extrêmement élevée et nous avons récolté plus de fonds que jamais auparavant grâce aux collectes de fonds et aux revenus de location. Nous avons également amélioré notre rayonnement national grâce à nos expositions itinérantes, à notre collection en ligne améliorée et à nos efforts stratégiques de marketing et de communication.

C'est une période excitante pour le Musée et je suis fière des nombreuses réalisations de notre personnel et de nos bénévoles dévoués. Je suis reconnaissante du soutien qui nous est accordé par notre Conseil d'administration, de l'engagement de nos nombreux partenaires et amis, ainsi que de la générosité dont ont fait preuve le gouvernement du Canada et nos nombreux donateurs.



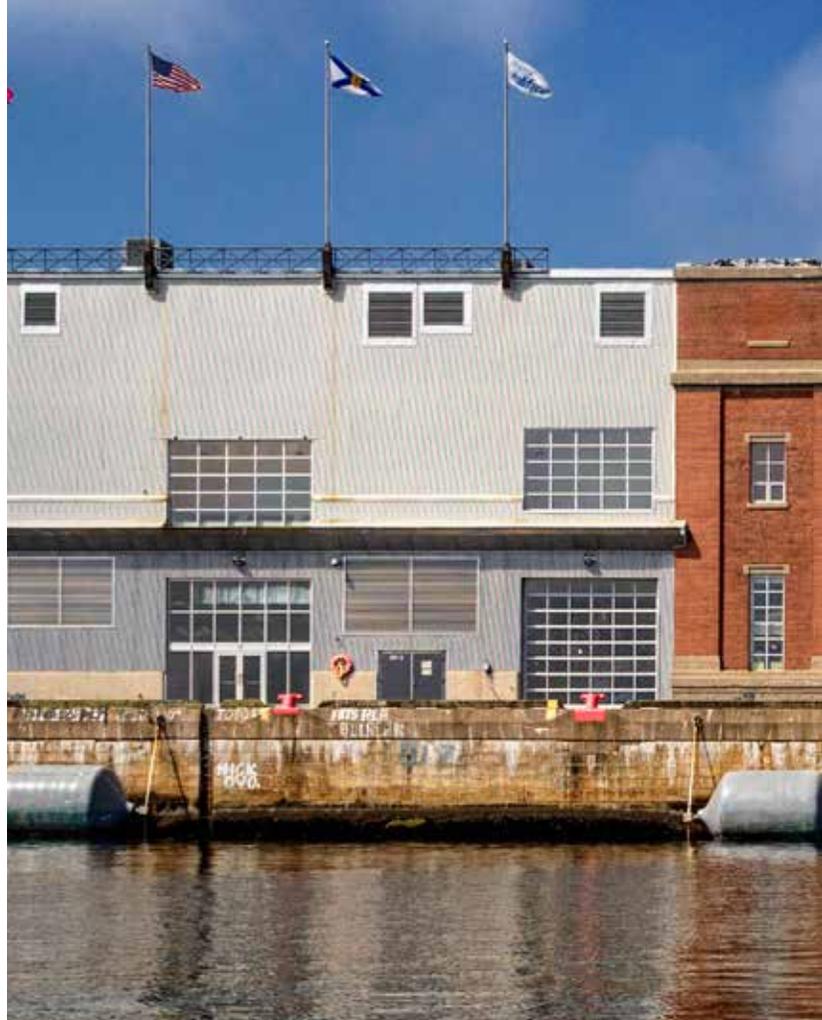
Marie Chapman
Chef de la direction



À PROPOS DU MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Le Quai 21 est un lieu historique national qui a servi de porte d'entrée au Canada pour près d'un million d'immigrants entre 1928 et 1971. Il a aussi servi de point de départ pour 368 000 militaires canadiens au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le Quai 21 a rouvert ses portes le 1^{er} juillet 1999 à titre de centre d'interprétation et, en février 2011, il a commencé ses activités comme Musée canadien de l'immigration du Quai 21 : le seul musée national du Canada atlantique.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une société d'État fédérale. Sa mission consiste à explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.



LA FIÈRE HISTOIRE DU QUAI 21

Entre 1928 et 1971, le Quai 21 a accueilli près d'un million d'immigrants venus au Canada à la recherche d'aventure, d'emplois et d'opportunités. Parmi eux se trouvaient des réfugiés, des personnes évacuées, des épouses de guerre et des enfants déplacés. Ces personnes ont contribué de façon incommensurable au mode de vie canadien et à la croissance de la nation canadienne.

Le Quai 21 a joué un autre rôle clé pendant la Seconde Guerre mondiale servant de ligne de ravitaillement en biens et en troupes vers la Grande-Bretagne.

En 1971, le Quai 21 a cessé d'opérer comme l'un des principaux terminaux d'immigration du Canada en raison de la diminution du nombre d'immigrants arrivant par la mer. Son histoire a cependant continué à vivre grâce à la vision et au dévouement de la Société du Quai 21.



LE MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ DU QUAI 21

La Société du Quai 21, un organisme de bienfaisance sans but lucratif, a été fondée en 1988. Son rêve était de transformer le hangar d'immigration en un musée de calibre mondial à la mémoire des personnes qui ont franchi ses portes, ainsi que l'importance de l'immigration dans l'histoire canadienne. Grâce aux efforts acharnés et à la générosité de plusieurs supporteurs, le musée du Quai 21 a ouvert ses portes en 1999, à l'occasion de la fête du Canada.

DEVENIR UN MUSÉE NATIONAL

En juin 2009, le Premier ministre canadien annonçait l'intention du gouvernement du Canada de créer un nouveau musée national au Quai 21 en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. En février 2011, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est devenu le premier musée national du Canada atlantique.

En juin 2015, le Musée agrandi a ouvert ses portes, rendant hommage à l'histoire importante du Quai 21 ainsi qu'aux récits d'immigration passés et présents de notre pays.

MANDAT, MISSION ET LOIS APPLICABLES

Le 25 novembre 2010, la législation visant à créer le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est entrée en vigueur. En vertu de la *Loi sur les Musées*, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une entité juridique distincte appartenant entièrement à l'État. Il fonctionne de façon indépendante du gouvernement dans ses opérations quotidiennes et dans ses activités et sa programmation.

Les amendements à la *Loi sur les Musées* ont établi le mandat du Musée :

Explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

À titre de société d'État et de membre du portefeuille du Patrimoine canadien, le Musée contribue également à l'atteinte des objectifs politiques généraux du gouvernement fédéral. Le mandat d'intérêt public du Musée est stipulé ainsi dans le préambule de la *Loi sur les Musées* qui énonce que : « Chaque [musée national] :

- a) joue un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d'autres musées ou institutions analogues, dans la conservation et la promotion, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et Canadiennes et dans l'affirmation de l'identité canadienne;
- b) représente tant une source d'inspiration et de connaissance qu'un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens et Canadiennes, et offre dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous. »

Le Musée est gouverné par le Cadre de gouvernance et de responsabilité des sociétés d'État créé en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Musée est également tenu de se conformer à une gamme de dispositions tirées d'autres règlements, notamment la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur les langues officielles et Règlements*, et le *Code canadien du travail*, entre autres.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Musée sert d'instance de gouvernance du Musée et est redevable de la gestion du Musée devant le Parlement canadien par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien. Le Conseil d'administration est responsable, en général, de l'orientation stratégique et de la supervision.

La *Loi sur les Musées* prévoit un Conseil d'administration composé de 11 membres nommés par la ministre avec l'approbation du gouverneur en conseil. Les administrateurs continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle nomination soit faite. Le Conseil est soutenu par quatre comités :

Un comité exécutif et des finances, qui prend les décisions entre les réunions du Conseil d'administration, fournit la supervision à la planification financière et au rendement, aux projets d'immobilisations et évalue le rendement de la Chef de la direction.

Un comité de vérification et de surveillance du risque, chargé, entre autres, des tâches prescrites à la section 148 de la Loi sur *la gestion des finances publiques*.

Un comité de ressources humaines, de gouvernance et de nomination, offrant une direction stratégique et une supervision de la gestion des ressources humaines et à la gouvernance du Musée.

Un comité de développement, qui assure l'orientation stratégique et la supervision des efforts de collecte de fonds et de développement du Musée.

Président



Robert Vineberg
Winnipeg, Man.
Mandat : 17-12-14 au 21-12-13

Vice-Président



Troy Myers
Dartmouth, N.-É.
Mandat : 14-3-6 au 18-3-5



Mark Boudreau
Halifax, N.-É.
Mandat : 10-12-9 au 17-5-3



Ralph Chiodo
Toronto, Ont.
Mandat : 10-11-25 au 18-12-10



John Hachey
Baie D'Urfé, Qc
Mandat : 14-4-10 au 18-4-9



Caroline Lavoie
Montréal, Qc
Mandat : 18-3-1 au 22-2-28



Richard (Cy) LeBlanc
Grande-Digue, N.-B.
Mandat : 10-11-25 au 18-12-10



Phuong T.V. Ngo
Orléans, Ont.
Mandat : 10-11-25 au 16-11-24



Carrie Ross
Regina, Sask.
Mandat : 15-2-26 au 19-11-25



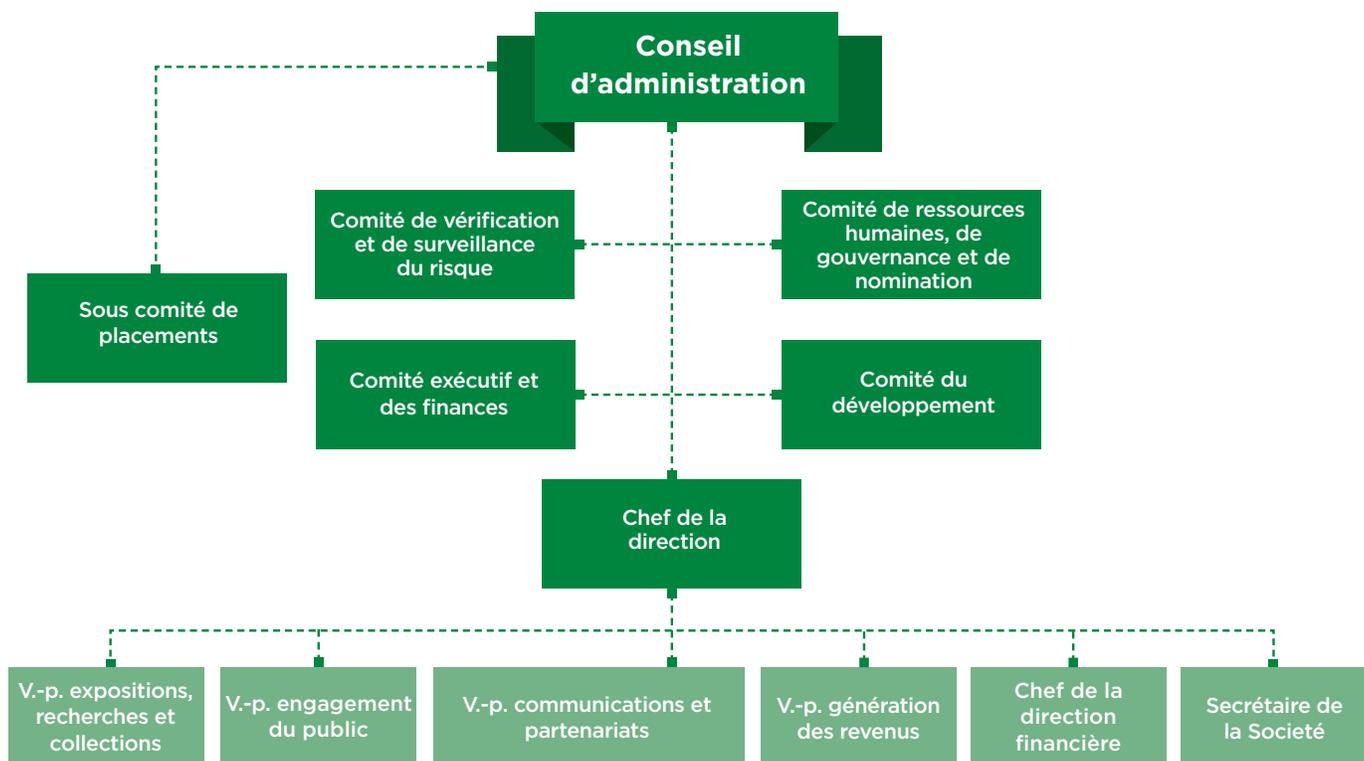
Dr. Frances Swyripa, PhD
Edmonton, Alb.
Mandat : 10-12-9 au 16-12-16



James (Bradley) Stafford, CPA, CA,
Vancouver, C.-B.
Mandat : 11-9-29 au 15-9-28

DIRECTION ET EMPLOYÉS

Alors que le Conseil d'administration est responsable des résultats et des activités commerciales du Musée, la chef de la direction, avec l'appui de son équipe de la haute direction, est responsable de l'administration quotidienne du rendement du Musée ainsi que de l'atteinte des objectifs.



Les employés et bénévoles du Musée

L'ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



De gauche à droite : Fiona Valverde, Tanya Bouchard, Jennifer Sutherland, Kendall Blunden, Carrie-Ann Smith, Marie Chapman, Jennifer Tramble.

Marie Chapman, chef de la direction/directrice générale

Kendall J. Blunden, CPA, CA, chef de la direction financière

Tanya Bouchard, vice-présidente, expositions, recherches et collections

Carrie-Ann Smith, vice-présidente, engagement du public

Jennifer Sutherland, vice-présidente, communications et partenariats

Jennifer Tramble, secrétaire de la Société

Fiona Valverde, vice-présidente, génération des revenus

À la fin du mois de mars 2018, le Musée employait l'équivalent de 55 employés à temps plein. En plus de son personnel hautement engagé et dévoué, le Musée bénéficie d'un important réseau de fidèles bénévoles.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

L'orientation stratégique du Musée tire de son mandat et de sa vision les objectifs et priorités stratégiques suivants :

Mandat

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Vision

Le Canada a été profondément façonné par l'immigration. Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 vise à inspirer les Canadiens et les Canadiennes et à leur permettre d'explorer leurs relations avec ces migrations. Nous espérons étendre cette conversation à l'échelle nationale.

Objectif stratégique

Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

Priorités stratégiques

- Être un musée d'exception nationalement pertinent
- Être un employeur d'exception
- Être une société d'État d'exception
- Être un chef de file et un partenaire d'exception

PRINCIPALES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Être un musée d'exception nationalement pertinent

Être un **musée d'exception nationalement pertinent** à la fois mobilisateur, reflet des expériences diverses et des contributions de tous les immigrants au fil de l'histoire canadienne, respecté pour son intégrité curatoriale et pertinent pour tous les Canadiens et Canadiennes dans l'ensemble du pays.

Être un employeur d'exception

Être un **employeur d'exception** qui crée un milieu de travail équitable, habilitant, sain et sécuritaire et un effectif productif, doté de principes, adaptable et représentatif de la diversité inhérente à la société canadienne.

Être une société d'état d'exception

Être une **société d'État d'exception** fiscalement responsable, bien gérée, respectant toutes les lois, politiques et directives applicables, et pleinement redevable des résultats envers les Canadiens et les Canadiennes.

Être un chef de file et un collaborateur d'exception

Être un **chef de file et un collaborateur d'exception** afin d'élaborer les contenus et la programmation, d'accroître les occasions de faire connaître le Musée dans tout le pays et d'aider les institutions sœurs au sein du portefeuille du Patrimoine canadien à remplir leur mission auprès du plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes.



LES PROGRAMMES

Afin de fournir au gouvernement et au Parlement des informations sur le rendement de ses activités, le Musée a mis au point trois programmes qui regroupent les activités clés du Musée selon les résultats attendus et définit les priorités stratégiques, les résultats clés, et les activités pour chacune d'elles.

Objectif stratégique

Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

Programme 1 : Expérience des visiteurs et création de liens

Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.

Programme 2 : Installations

Les installations du Musée contribuent à une expérience enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

Programme 3 : Services internes

Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

RÉSULTATS

Au cours de l'année financière 2017-2018, le Musée a atteint des priorités clés qui serviront de fondation à la prochaine période d'expansion. En voici les points saillants :

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1

ÊTRE UN MUSÉE D'EXCEPTION NATIONALEMENT PERTINENT

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE CONTENU

Le contenu du Musée explore le thème de l'immigration canadienne, peu importe le point d'entrée au Canada, ainsi que la contribution de tous les immigrants à la création de la nation canadienne.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2018

- ✦ Amasser des histoires orales engageantes, des documents et des récits qui reflètent le mandat du Musée, la mosaïque culturelle canadienne ainsi que sa dualité linguistique pour des expositions itinérantes, l'exposition permanente du Musée et pour le Web.
- ✦ Continuer de cataloguer la collection du Musée sur la base de données *CollectiveAccess* afin d'améliorer la capacité du Musée à gérer son propre matériel et rendre ce matériel disponible aux Canadiens sur place et en ligne.
- ✦ Continuer la recherche et le développement d'un livre sur le Quai 21 qui sera publié en 2019-2020.
- ✦ Collaborer avec les établissements universitaires pour faire avancer le plan de recherche et développer des programmes et des cours innovants.

Résultats au 31 mars 2018

- ✦ Conformément à la Stratégie de développement de la collection, des histoires orales engageantes et des récits qui reflètent le mandat national du Musée sont en cours de collection. 49 nouvelles entrevues d'histoire orale ont été terminées en 2017-2018.
- ✦ S'échelonnant sur plusieurs années, le projet visant à cataloguer la collection et à la rendre accessible par le site Web se poursuit et atteint ses objectifs. 100 % des artefacts existants, du matériel d'archives et des images numériques ont été catalogués. 70 % des histoires orales et des collections d'histoires sont maintenant disponibles en ligne, tout comme 5 000 images de la collection d'images numériques.
- ✦ Les ébauches de tous les chapitres de fond du livre sur le Quai 21 ont été achevées et examinées par des pairs.

- ✦ Parmi les partenariats universitaires se trouvait une collaboration avec Page Rwanda à l'université Concordia pour co-cr er la section des r fugi s rwandais dans le cadre de l'exposition *Refuge Canada*; une collaboration avec l'Universit  Dalhousie pour le cours « Canada and the World », dont trois cours ont  t  donn s sur place par l' quipe de recherche; et une collaboration avec le Centre d'histoire orale de l'Universit  de Winnipeg dans le cadre d'une trousse d'outils en ligne commune sur l'histoire orale.



INTERPRÉTATION ET LIENS

Les expositions et la programmation sont innovatrices et intéressantes, elles encouragent la réflexion et révèlent la diversité de l'expérience des immigrants au Canada. Les visiteurs, qu'ils soient sur place ou en ligne, accèdent à des contenus, de même que des expériences, uniques et innovateurs dans les deux langues officielles.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2018

- À l'occasion des célébrations du Canada 150, la tournée nationale de la première exposition itinérante du Musée, *Canada : Jour 1*, continuera pendant l'année 2018 et elle sera présentée sur place et au Musée canadien de l'histoire.
- Les mini expositions *Canada : Jour 1*, développées avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, feront la tournée de 10 sites à travers le Canada et le monde.
- Organiser deux programmes publics dans les régions où *Canada : Jour 1* est présenté et offrir trois programmes publics et un module scolaire complet pour la présentation sur place de *Canada : Jour 1*.
- *Refuge Canada*, la deuxième exposition itinérante du Musée, sera achevée et prête pour son lancement au début de l'exercice 2018-2019.
- Augmenter le contenu en ligne de 20 % afin de mieux refléter la diversité de l'expérience d'immigration au Canada. Augmenter les visites Web de 5 % en 2017-2018.
- Poursuivre les efforts de mise en valeur des films en langue française afin d'explorer une gamme diverse de cultures et de thèmes historiques dans le cadre de la série de films *Pleins feux sur la diversité*.

Résultats au 31 mars 2018

- La première exposition itinérante du Musée, *Canada : Jour 1*, a visité 10 villes depuis juin 2014 et est réservée pour toute l'année 2018. Des expositions simultanées, sur place et au Musée canadien de l'histoire, ont marqué les célébrations du Canada 150. Les programmes publics comprenaient une tournée spéciale du Musée canadien de l'histoire pour les éducateurs et trois événements sur place de la série d'artistes *Canada : Jour 1*.
- En 2017-2018, les mini expositions *Canada : Jour 1* ont visité 12 endroits au Canada et dans le monde.
- L'exposition temporaire *Refuge Canada* a ouvert ses portes sur place le 10 mars 2018.
- Une expansion continue du site Web et des stratégies d'implication numérique ont augmenté le contenu en ligne de 24 % et les visites du site Web de 10 %.
- Les programmes populaires, comme la série de films *Pleins feux sur la diversité*, le programme familial *Découvrez la culture* et les programmes communautaires ont attiré plus de 20 000 visiteurs au Musée.



EXPÉRIENCE DU VISITEUR

L'expérience du visiteur permet de tisser des liens personnels et émotifs qui contribuent à la loyauté du public et aux visites répétées.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2018

- Continuer à miser sur la visibilité générée par l'expansion du Musée et s'assurer que les plans continuent de générer des visites, tant au niveau local que national.
- S'assurer que l'expérience en ligne reflète le Musée agrandi.
- Récolter des données qualitatives et quantitatives sur les visiteurs et agir selon les éléments clés qui en ressortent.
- Poursuivre le succès des séries de conférenciers invités pour attirer de nouveaux visiteurs de même que des visiteurs récurrents au Musée.
- Poursuivre le programme d'artiste en résidence afin d'améliorer l'expérience des visiteurs, d'offrir des possibilités de programmation et d'attirer des visiteurs.
- Lancer le programme d'artistes visiteurs qui attirera au Musée des artistes de partout au pays et qui à leur tour apporteront de la programmation.

Résultats au 31 mars 2018

- En 2017-2018, 127 843 personnes sont venues au Musée, c'est-à-dire 57 391 visiteurs payants, 2 493 visiteurs non payants, 4 739 écoliers, 33 932 visiteurs du Centre d'histoire familiale Banque Scotia et 29 288 participants aux événements et à la programmation publique.
- 93 % de ceux qui ont participé au sondage ont dit avoir été satisfaits ou très satisfaits de leur visite.
- La série de conférenciers invités comprenait deux événements *Le Quai 21 se raconte* : Madeleine Thien au mois d'avril 2017 et Blaise Ndala, en partenariat avec Alliance Française, au mois de novembre 2017.



- ✦ Andrea Tsang Jackson, la deuxième artiste en résidence du Musée, a travaillé avec les visiteurs sur l'atelier *Ici et ailleurs* . Ce projet, inspiré du livre pour enfants *Selina and the Bear Paw Quilt*, a invité les visiteurs à créer un carré de courtépointe « patte d'ours ». Les carrés ont formé un motif plus grand qui représentait la façon dont les récits personnels forment une histoire collective de migration sur le thème « venir d'ailleurs ».
- ✦ Le programme des artistes visiteurs présentait deux jours d'événements spéciaux commémorant l'arrivée des « Boat People » et mettait notamment en vedette les écrivains Mike Molloy et Peter Duschinsky, ainsi que les cinéastes Thi Be Nguyen et Marie-Hélène Pannissett.



ACCESSIBILITÉ ET SENSIBILISATION

Partout au pays, les Canadiens et les Canadiennes ont un meilleur accès à la collection du Musée, à son expertise et à ses programmes. Le Musée a acquis un haut niveau de visibilité ainsi que le soutien du public grâce à des stratégies de commercialisation et de communication puissantes et efficaces.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2018

- ✦ Vérifier l'uniformité du message et de l'expérience dans tous les points de contact.
- ✦ Poursuivre l'implantation d'une stratégie de marketing et de communications afin de soutenir l'exposition itinérante *Canada : Jour 1*.
- ✦ Poursuivre la promotion de l'application du guide mobile de *Canada : Jour 1* afin de compléter l'expérience et d'étendre sa portée.
- ✦ Continuer de faire croître la liste de diffusion grâce à une offre active aux commanditaires du Musée et augmenter l'implication du public avec un bulletin d'information électronique mensuel.
- ✦ Profiter des possibilités de génération de revenus et de sensibilisation du public, de concert avec l'exposition itinérante *Canada : Jour 1* et avec les événements du Canada 150.
- ✦ Poursuivre le programme de sensibilisation des relations avec les blogueurs et chroniqueurs de voyage.

Résultats au 31 mars 2018

- ✦ La vérification de l'identité de marque a été achevée et un plan d'action est en cours d'élaboration pour sa mise en œuvre en 2018-2019.
- ✦ Le lancement avec succès de l'exposition *Canada : Jour 1* sur place, au Musée canadien de l'histoire et au Simcoe County Museum à Minesing, en Ontario, comme en témoignent la couverture médiatique positive, les visites et le téléchargement de l'application du guide mobile par 3 192 utilisateurs en 2017-2018. L'exposition continuera de voyager partout au Canada en 2018-2019.
- ✦ En 2017-2018, les partenariats formés dans le cadre des événements et des activités du Canada 150 comprenaient; *Le 150^e et moi*, les conférences de la Fondation *The Walrus*, l'exposition de l'ONF - *Génération 150*, *Tambours de l'Atlantique au Pacifique*, la présentation *Becoming Canadian* par la CBC, la *Tournée du Sofa Rouge*, *Voyage d'une vie*, le concours cinématographique *From Away* du festival international de film de l'Atlantique FIN, et la tournée pancanadienne VIA Rail.
- ✦ 4 000 abonnés au bulletin électronique mensuel.
- ✦ Le contact avec les blogueurs et les chroniqueurs de voyage a aussi généré une couverture importante dans les médias traditionnels et les médias numériques.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2

ÊTRE UN EMPLOYEUR D'EXCEPTION

SERVICES INTERNES

La Société sera un modèle de pratiques progressives, innovatrices et de gestion saine. Ses employés et ses bénévoles continueront à être habilités et dynamiques, avec un esprit d'entreprise, et ils continueront à respecter la mission et le mandat du Musée.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2018

- Continuer de mettre en œuvre un programme de gestion du rendement dans toute la société qui reconnaît les résultats ainsi que les valeurs fondamentales du Musée.
- Soutenir les promotions et l'apprentissage au sein de l'organisation par de la formation, le perfectionnement et des possibilités d'instruction avec un accent sur la formation linguistique.
- Offrir des occasions continues d'engagement des bénévoles, de développement et d'appréciation du rôle important qu'ils jouent dans le succès du Musée.

Résultats au 31 mars 2018

- 85 % des employés ont participé à des activités de formation ou de perfectionnement professionnel.
- 70 % du personnel à temps plein est bilingue ou participe à une formation linguistique.
- Engagement continu de plus de 100 bénévoles.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3

ÊTRE UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT D'EXCEPTION

SAINE GOUVERNANCE

La Société atteint ou dépasse les normes reconnues pour les sociétés d'État et a mis en place tous les outils nécessaires à une gestion et à une responsabilisation saine.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2018

- ✦ Continuer à raffiner et à mettre en œuvre le cadre de gestion du rendement du Musée comme outil pour surveiller et établir des rapports de rendement, ainsi que pour effectuer, au besoin, des changements de cap.
- ✦ Continuer à raffiner et à mettre en œuvre un régime de gestion des risques dans toute l'organisation.
- ✦ Continuer de respecter la directive sur les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements.
- ✦ Mettre en œuvre le plan de vérification interne et agir selon les éléments clés qui en ressortent.
- ✦ Célébrer la sixième Assemblée annuelle publique du Musée, rencontre que toutes les sociétés d'État doivent tenir dans le cadre des bonnes pratiques de gouvernance, à Halifax en septembre 2017.

Résultats au 31 mars 2018

- ✦ Respect continu de la directive sur les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements, y compris une divulgation proactive améliorée.
- ✦ Une vérification interne achevée en 2017-2018 concernant les groupes de vente où les résultats ont été pris en charge.
- ✦ Poursuivre les résultats positifs de l'auto-évaluation annuelle du rendement du Conseil d'administration.
- ✦ La rencontre annuelle du Musée s'est déroulée à Halifax au mois de septembre 2017 avec 54 participants.



SAINTE GESTION DES RESSOURCES

L'organisation et ses ressources sont alignées de sorte que le Musée peut respecter son mandat et adopter des pratiques saines et efficaces de gouvernance et de gérance.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2018

- ✦ Utilisation des possibilités de génération de revenus et de sensibilisation du public en lien avec le dévoilement du Musée agrandi.
- ✦ Atteindre des objectifs de revenus autogénérés de 2,745 millions de \$ en 2017-2018, y compris 1,391 millions de \$ provenant du développement des fonds.
- ✦ Identifier, solliciter et cultiver les donateurs majeurs pour les nouveaux locaux et programmes du Musée, continuer d'entretenir de bonnes relations avec les anciens donateurs et poursuivre le succès des événements de collecte de fonds.
- ✦ Continuer à travailler avec ses musées nationaux frères pour ce qui est des services partagés, des occasions de promotions conjointes et de la programmation partagée.

Résultats au 31 mars 2018

- ✦ Atteinte de revenus nets autogénérés de 2,89 millions de \$, dépassant l'objectif de 2,74 millions de \$ et surpassant les 2,45 millions de \$ de 2016-2017. Cela comprend 1,31 million de \$ provenant du développement de fonds, un record pour le Musée.



- ✦ Trois nouveaux dons majeurs ont été obtenus, contribuant un total de 820 000 \$ en dons majeurs en 2017-2018. Le club de donateurs chefs de file (le Club du Quai 21) est toujours actif avec 25 membres. Les événements spéciaux de collecte de fonds ont dépassé leurs objectifs, tout comme les dons annuels et testamentaires, ainsi que les locations de salles.
- ✦ Travailler avec les autres musées nationaux a permis une collaboration des activités de programmation, d'expositions et de prêt d'artéfacts.



INSTALLATIONS

Les installations du Musée ont été mises à jour ou agrandies, selon les besoins, afin de fournir des locaux adéquats et accessibles pour les visiteurs, le personnel, les bénévoles ainsi qu'à la programmation et aux expositions. Les projets de construction sont gérés par un régime efficace de gestion de projets qui comprend des stratégies de gestion du risque robustes et un respect pour le patrimoine du site.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2018

- ✦ S'assurer que les espaces d'exposition, les présentations et la technologie rencontrent toutes les exigences et les attentes appropriées et fonctionnent comme prévu.
- ✦ Continuer à gérer les contrats de façon saine, transparente et responsable tout en respectant le budget et les délais et en employant des pratiques de gestion de projets et du risque efficaces.

Résultats au 31 mars 2018

- ✦ Les locaux du Musée satisfont aux normes de qualité de l'air ainsi qu'aux normes de sécurité et d'hygiène du milieu.
- ✦ Les contrats respectent les exigences du Musée et du gouvernement.



EXPLOITATION DE L'ÉDIFICE ET SÉCURITÉ

Les installations du Musée sont sécuritaires, accessibles et sont entretenues de façon efficiente.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2018

- ✦ S'assurer que les mesures appropriées soient en place pour fournir une sécurité constante au personnel, aux bénévoles, aux visiteurs et au matériel du Musée, et pour fournir l'accessibilité pour tous.
- ✦ Continuer à mettre en œuvre des éléments d'efficacité opérationnelle intégrés aux rénovations et à l'agrandissement (c.-à-d. passer au gaz naturel pour le système CVCA) et continuer à profiter de l'efficacité d'exploitation et des économies liées à un CVCA, un système électrique et un système de communication complètement opérationnels.

Résultats au 31 mars 2018

- ✦ Continuer de se conformer à tous les codes applicables et de maintenir le nombre d'accidents à zéro.
- ✦ Les visiteurs ont accès à tous les endroits publics du Musée, peu importe leurs difficultés physiques, et peuvent pleinement profiter de l'expérience du Musée sur les lieux mêmes.
- ✦ Les expositions peuvent facilement être interprétées et sont accessibles aux gens ayant des difficultés visuelles ou auditives, ainsi qu'à ceux ayant des problèmes de mobilité.
- ✦ Les éléments d'efficacité d'exploitation du CVCA, du système électrique et du système de communication se sont matérialisés.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4

ÊTRE UN CHEF DE FILE ET UN COLLABORATEUR D'EXCEPTION

RAYONNEMENT NATIONAL ET COLLABORATION

Le Musée collabore avec ses musées frères où les relations entraînent des expositions partagées, une formation croisée et un travail significatif qui permettent de faire progresser les mandats respectifs de chacun. Le Musée est perçu comme un partenaire positif avec d'autres intervenants clés, y compris d'autres musées, des groupes culturels et d'immigration, des universités et des organisations touristiques.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2018

- ✦ Bibliothèque et Archives Canada déménagera dans l'espace du Musée, améliorant l'expérience des visiteurs et la collaboration entre les deux institutions.
- ✦ Devenir partenaire des événements et des occasions du Canada 150 qui soutiennent le mandat du Musée.
- ✦ Organiser des ateliers de programmation publique dans les régions où *Canada : Jour 1* est présentée.
- ✦ Exploiter le statut d'expérience distinctive au sein de Destination Canada, désignant le Musée comme appartenant au groupe sélect « d'expériences de voyage à faire une fois dans sa vie » trouvées uniquement au Canada.
- ✦ Continuer à mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des communautés, une approche stratégique à la mobilisation des communautés de façon à développer de nouveaux auditoires dans tout le Canada.

Résultats au 31 mars 2018

- ✦ Bibliothèque et Archives Canada est situé au Musée et les visiteurs ont accès aux services et aux ressources des deux organismes.



- ✦ En 2017-2018, 10 événements du Canada 150 ont été présentés sur place.
- ✦ Les programmes publics de *Canada : Jour 1* comprenaient une tournée spéciale du Musée canadien de l'histoire de Gatineau pour les éducateurs et trois événements au Musée de la série d'artistes *Canada : Jour 1*.
- ✦ L'obtention du statut d'expérience significative est en cours. Le Musée est en mesure de commencer la promotion et la livraison de l'expérience, peu importe le moment auquel la désignation d'expérience distinctive sera accordée.
- ✦ Les partenariats réussis de 2017-2018 comprennent : la Fondation Sobey, FIN/le Festival de films de l'Atlantique, Symphony Nova Scotia, Halifax Pride, Black Filmfest, Centraide, Via Rail et Tourisme Nouvelle-Écosse.





CONVICTIONS • CONVICTIONS

PETER WIERB





FAITS
SAILLANTS DE
2017-2018

- Canada 150
- *Canada : Jour 1*
- *Voyage d'une vie*
- Bibliothèque et Archives Canada emménage
- *Artiste en résidence*
- Danse au Musée

CANADA 150



Tout au long de l'année, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a accueilli les événements et les célébrations du Canada 150. Bon nombre d'événements distinctifs itinérants ont fait escale au Quai 21, y compris la *Tournée du Sofa Rouge*, *Le 150^e et moi*, *La Dictée P.G.L. du 150e : Les escales de l'histoire*, les conférences *Walrus Talks – conversations sur le Canada* et le tour *Canada C3*.

La fête du Canada 2017 a attiré un nombre record de visiteurs au Musée, où se sont rassemblés des foules et des percussionnistes enthousiastes pour la Célébration de l'Atlantique au Pacifique. Des partenariats avec le Musée Ward de Toronto dans le cadre de l'atelier *Au-delà des chiffres*, avec FIN : le Festival de films de l'Atlantique – *le gala et le concours cinématographique From Away*, avec *Voyage d'une vie : l'exposition sur les wagons de colons* et la pièce de théâtre, et avec la tournée pancanadienne de VIA Rail ont complété un ensemble d'expériences participatives, festives et exploratoires.



CANADA : JOUR 1



Un nombre record de personnes ont pu explorer les diverses expériences d'un immigrant lors de son premier jour au Canada, ainsi qu'établir une relation avec leurs histoires personnelles. Avec le soutien de la Fondation RBC, *Canada : Jour 1*, explore les premières impressions que les immigrants ont eues du Canada, de la Confédération à aujourd'hui.

Au cours de l'été 2017, notre projet Canada 150 a été installé simultanément au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 et au Musée canadien de l'histoire. L'ouverture qui s'est déroulée à Gatineau a eu lieu à temps pour coïncider avec les foules massives visitant la région de la capitale nationale à l'occasion du cent cinquantième du Canada. L'exposition est retournée en Ontario pour y être installée au Simcoe County Museum pour la période hivernale. Des mini versions de l'exposition, soutenues par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Affaires Mondiales Canada, ont continué de voyager ici et ailleurs et ont fait des escales à Edmonton, à Calgary, à Banff, à Halifax, à Moncton, à Stockholm, à Copenhague, à Athènes, à Londres et en Thaïlande.



VOYAGE D'UNE VIE



Le Musée est entré en partenariat avec le Heritage Park Historical Village de Calgary pour lancer une tournée nationale de 12 semaines présentée par BMO intitulée *Voyage d'une vie*. Cette expérience, conçue pour être un projet du Canada 150 rendant hommage aux trains de pionniers qui ont aidé à coloniser le pays, comprenait une pièce de théâtre musicale jouée deux fois par jour, ainsi qu'une exposition honorant le legs de ces trains et des personnes qui ont voyagé à leur bord.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA EMMÉNAGE



En 2017, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a élu domicile au Musée canadien de l'immigration du Quai 21. En plus de d'emménager leur personnel de la Nouvelle-Écosse, un point de service public a été ouvert dans le Centre d'histoire familiale Banque Scotia, permettant aux visiteurs d'avoir accès aux spécialistes en référence de BAC.

Un événement public distinctif organisé par Guy Berthiaume, bibliothécaire et archiviste du Canada, a eu lieu en l'honneur de cette nouvelle collaboration. L'événement mettait en vedette Bruce MacKinnon, caricaturiste politique renommé du *The Chronicle Herald*.

ARTISTE-EN-RÉSIDENCE



Andrea Tsang Jackson, notre deuxième artiste en résidence, a créé une courtepointe collaborative en s'inspirant du livre pour enfants *Selina and the Bear Paw Quilt*. Une fois terminée, les visiteurs avaient ajouté près de 1 200 carrés à la courtepointe, chacun illustrant certains aspects de l'histoire de l'immigration de leur famille.

En assemblant la courtepointe, Andrea a placé les carrés sur des arbres thématiques de couleur représentant la famille, l'amour, la liberté et la diversité, la culture, les espoirs et les rêves, la nature, l'agriculture et le travail, ainsi que les voyages en mer. L'atelier *Ici et ailleurs* est devenu un chef-d'œuvre magnifique, unique et primé. Ce projet a été soutenu par Elizabeth et Fred Fountain.

DANSE AU MUSÉE



Cette année, le Musée a accueilli deux spectacles de danse originaux reliés de façon créative à l'espace physique. À l'occasion du jour du Souvenir 2017, le Musée s'est associé aux chorégraphes Sara Coffin et Ruth-Ellen Kroll Jackson, ainsi qu'à la Young Compagny de Halifax Dance pour animer *Lettres du front*. Cette danse contemporaine en quatre parties a été inspirée par la correspondance qu'ont eue les grands-parents de Sara Coffin pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce travail symbolise non seulement leur amour, mais aussi le sentiment de perte ressenti par ceux qui servaient et se sacrifiaient sur les champs de bataille et à la maison.

La danse en direct est revenue au Musée au mois de mars 2018 lorsque la compagnie de danse Votive a présenté *HOMEPLACE*. Inspiré d'un séjour en Irlande, le spectacle *HOMEPLACE* explore l'identité, les origines, la mythologie et la magie.

RAPPORT DE GESTION

Les modifications à la *Loi sur les musées* qui ont fait du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le Musée) une société d'État définissent son objectif fondamental. Le Musée a comme principal objectif d'inciter les Canadiens à créer et à explorer les récits, les thèmes et l'historique de l'immigration canadienne qui se poursuivent de nos jours.

Il le fait à l'aide de trois activités de programmation :

Expérience du visiteur et création de liens : Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.

Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

Services internes : Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

Conformément à la *Politique sur les résultats du gouvernement du Canada* (1^{er} juillet 2016), le Musée a adopté trois responsabilités essentielles pour remplacer les activités de programme ci-dessus. Ces responsabilités essentielles, de même que les services internes, feront l'objet d'un rapport en 2018-2019.

Expérience du visiteur et création de liens : Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité

des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.

Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

Activités commerciales et de collecte de fonds : Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.

RENDEMENT

Au cours de ses huit années d'exploitation, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a atteint des résultats considérables face aux engagements pris dans le plan d'entreprise 2017-2018, comme l'illustre le présent rapport annuel.

BILAN FINANCIER ET PERSPECTIVES

Depuis sa création comme société d'État en 2010, le Musée a travaillé fort à se transformer en musée d'envergure nationale destiné à relater les témoignages d'immigration de l'ensemble du Canada. Durant l'exercice 2015-2016, le Musée a terminé une expansion thématique de cinq ans et de dépenses en immobilisations lui permettant de réaliser son mandat national. En 2017-2018, le Musée a bâti sur l'enthousiasme et son envergure nationale de la façon suivante :

- Les approches innovatrices concernant l'attraction et l'engagement du public, tant sur place qu'en ligne, ont continué à être des priorités centrales. Cela comprenait une meilleure programmation, des stratégies de marketing et des plans de communications et de partenariats, afin d'étendre sa portée, sa visibilité et d'attirer des visites supplémentaires,

et une implication numérique passant par le site Web, l'application de guide mobile et les médias sociaux. Ces efforts se sont soldés par une croissance du nombre de visites, tant sur place qu'en ligne, l'attention des médias au niveau national et international, ainsi que des niveaux de satisfaction élevés chez les visiteurs.

- L'exposition itinérante *Canada : Jour 1* a continué sa tournée nationale et a été présentée simultanément sur place et au Musée canadien de l'histoire dans le cadre de Canada 150. Les plus petites expositions *Canada : Jour 1*, développées avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et Affaires Mondiales Canada, ont fait la tournée des sites à travers le Canada et le monde. *Canada : Jour 1*, soutenue par la Fondation RBC, explore les souvenirs, les impressions et les expériences des immigrants lors de leur première journée au Canada, de la Confédération à aujourd'hui. Cette exposition était le projet phare du Musée à l'occasion du Canada 150.
- Le Musée a été leader, un partenaire et un participant actif de 10 autres événements du Canada 150 qui ont été organisés sur place.
- Alors même que le Musée vise à augmenter sa part de revenus autogénérés, le développement financier, tout particulièrement les dons majeurs, a continué à être très important. Deux nouveaux dons majeurs ont été obtenus en 2017-2018.

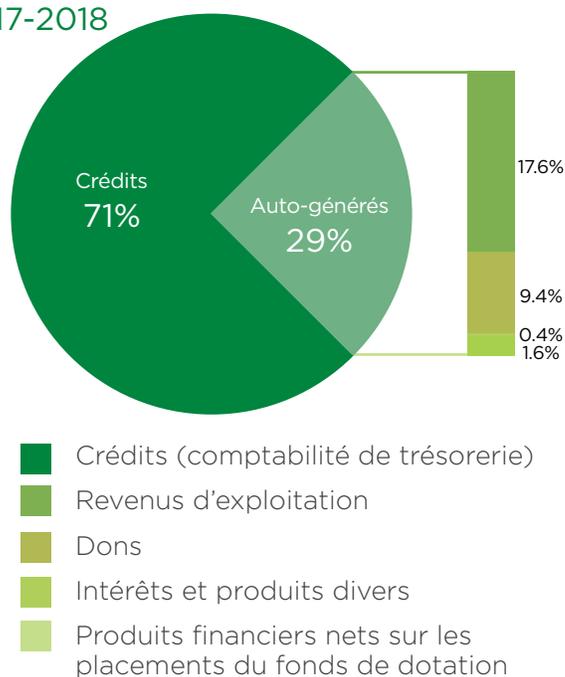
Le Musée a présentement 55 employés équivalents à temps plein, ce qui représente un de moins que les effectifs prévus. Aucun nouvel emploi à temps plein n'a été créé en 2017-2018 et il n'est pas prévu d'en créer. Bien qu'il n'y ait présentement aucun projet afin de remplir ce poste, la haute direction mesurera et évaluera les besoins d'exploitation au cours de l'exercice 2018-2019.

EXPLOITATION

Les résultats des activités de l'année ont rapporté un bénéfice net de 766 000 \$. Avec les 3 007 000 \$ d'actif net non affecté de 2016-2017 et la préservation du capital de 178 000 \$ au fonds de dotation de l'exercice en cours, l'actif net non affecté est de 3 595 000 \$ en date du 31 mars 2018.

Les fonds disponibles pour l'exploitation du Musée sont des crédits parlementaires et des revenus autogénérés, qui comprennent les produits d'exploitation, les dons, les intérêts et produits divers, de même que les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation.

Provenance des fonds d'exploitation 2017-2018



Selon la méthode de comptabilité d'exercice, les crédits ont augmenté de 81 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018, passant de 9 978 000 \$ à 10 059 000 \$. Le Musée a reçu sa base de crédit de fonctionnement courant de 7 700 000 \$, tel qu'approuvé par le parlement, plus 143 000 \$ pour le rajustement aux affectations. Le solde de 2 216 000 \$ en crédits parlementaires de l'exercice se terminant le 31 mars 2018 est

l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations.

Les produits d'exploitation, les dons ainsi que les intérêts et produits divers ont totalisé 3 027 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018, comparativement à 2 575 000 \$ en 2016-2017 et sont légèrement supérieurs au budget. L'augmentation est principalement due à la hausse des dons et des produits d'exploitation, qui inclut les locations de salles, les ventes de billets, la programmation, la boutique, ainsi que les ventes liées au Centre d'histoire familiale Banque Scotia. Les dons ont augmenté comparativement à l'exercice précédent, mais restaient en dessous des prévisions budgétaires de 2017-2018. Les fluctuations sont toutes deux attribuables à la date de réception des dons majeurs. Les augmentations des produits d'exploitation sont attribuables à la hausse des prix de vente des billets et à l'augmentation du nombre de visites du musée agrandi. Bien que les visites aient atteint des niveaux record, les visites réelles sont un peu inférieures aux prévisions budgétaires. Les revenus d'événements spéciaux ont été supérieurs à ceux de l'année précédente en raison du Dîner des vins de Californie et de la série de conférenciers Canadiens fascinants, qui sont des événements de collecte de fonds très populaires.

Les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation de 178 000 \$ sont compris dans l'État des résultats de l'exercice se terminant le 31 mars 2018. Ce montant a été utilisé pour la préservation du capital du fonds de dotation, conformément aux politiques du fonds de dotation approuvées par le Conseil d'administration. Le montant est reflété dans les états financiers de 2017-2018 comme un transfert de l'actif net non affecté vers l'actif net du fonds de dotation. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, les produits financiers nets du fonds de dotation étaient de

171 000 \$ et ont été utilisés pour la préservation du capital du fonds de dotation.

Les gains et pertes non réalisés sur les placements ne sont pas comptabilisés comme des produits, mais plutôt comme des gains et pertes de réévaluation cumulés dans l'État de la situation financière. Une diminution nette des gains de réévaluation cumulés de 33 000 \$ a été constatée pour l'exercice 2017-2018, ce qui entraîne un rendement global net positif de 145 000 \$ pour les placements du fonds de dotation, comparativement à un rendement net positif de 345 000 \$ pour l'exercice 2016-2017.

Les charges de l'exercice se terminant le 31 mars 2018 ont été plus élevées qu'en 2017, allant de 12 040 000 \$ en 2016-2017 à 12 591 000 \$ en 2017-2018 et sont inférieures aux prévisions budgétaires. Les charges totales comprennent l'amortissement des immobilisations, qui a diminué à 61 000 \$ par rapport à la même période en 2017, principalement en raison des immobilisations pleinement amorties transférées par la Société du Quai 21. Les frais liés au personnel ont augmenté à 351 000 \$ et sont inférieurs aux prévisions budgétaires. Avec le développement de *Refuge Canada*, la nouvelle exposition temporaire et itinérante, les coûts d'exposition et de programmation ont augmenté de 225 000 \$. L'exposition temporaire a ouvert ses portes au mois de mars 2018 et restera sur place jusqu'au mois de novembre 2018. Elle sera ensuite adaptée en exposition itinérante, qui devrait commencer sa tournée au début de 2019-2020. Les autres charges totalisent une augmentation nette de 36 000 \$.

Le 16 juillet 2015, tous les musées nationaux ont reçu une directive (C.P. 2015-1105), en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, visant à aligner les politiques, directives et autres outils sur les frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques,

directives et instruments connexes du Conseil du Trésor. Le Musée a mis à jour ses politiques et les politiques révisées de voyage et d'accueil sont entrées en vigueur en juin 2016.

SITUATION FINANCIÈRE

L'actif a diminué de 1 678 000 \$ pour atteindre 28 331 000 \$ en date du 31 mars 2018, principalement en raison de la diminution des immobilisations de 2 254 000 \$, compensée par des augmentations de la trésorerie de 258 000 \$ et de la trésorerie et placements du fonds de dotation de 190 000 \$. La diminution des immobilisations est principalement due à l'amortissement. L'augmentation de la trésorerie est principalement due au résultat d'exploitation net.

La trésorerie et placements du fonds de dotation étaient de 8 553 000 \$ en date du 31 mars 2018, comparativement à 8 363 000 \$ en 2017. L'augmentation est due aux dotations reçues de 45 000 \$ et aux gains des placements du fonds de dotation réalisés et non réalisés de 145 000 \$, qui représentent le produit net global du fonds de dotation pendant l'exercice.

Le passif a diminué de 2 456 000 \$ pour atteindre 16 170 000 \$ en date du 31 mars 2018, principalement en raison d'une diminution nette de 2 189 000 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations attribuable à l'amortissement.

L'actif net comprend l'actif net non affecté et l'actif net du fonds de dotation. L'actif net non affecté a augmenté de 588 000 \$, passant à 3 595 000 \$ en date du 31 mars 2018, en raison du résultat d'exploitation net de l'exercice et de la préservation du capital du fonds de dotation. L'actif net du fonds de dotation de 8 566 000 \$ en date du 31 mars 2018 comprend les dotations cumulatives de 7 999 000 \$, les gains nets de réévaluation cumulés de 215 000 \$ et l'actif net grevé d'une affectation interne de 352 000 \$.

L'actif net du fonds de dotation a augmenté de 190 000 \$ en date du 31 mars 2018, en raison des dotations reçues de 45 000 \$, de la diminution des gains nets non réalisés de 33 000 \$ et de la préservation du capital de 178 000 \$.

RISQUES D'AFFAIRES

Risques financiers

Le Musée est exposé à plusieurs risques financiers en lien avec ses activités et avec sa trésorerie et placements du fonds de dotation. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autres risques de prix).

L'objectif à long terme de la politique d'investissement du Musée concernant le fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme afin de suppléer aux frais de programmation, d'éducation, d'accessibilité à l'éducation et d'autres frais de même nature tout en préservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Pour gérer les risques afférents à la trésorerie et placements du fonds de dotation, le Musée investit dans un portefeuille diversifié administré par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration et examinée annuellement. Un sous-comité de placements, qui comprend des experts indépendants dans le domaine, soutient le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille. Par ailleurs, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placements indépendant pour épauler le sous-comité de placements dans son travail. Au fur et à mesure que les marchés financiers évoluent, le sous-comité de placements recommande des rajustements à la composition de l'actif afin de respecter le risque global acceptable du portefeuille et établit des répartitions cibles

permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actifs à l'intérieur d'une fourchette donnée.

Le Conseil d'administration et la direction ont déterminé que tous les risques financiers actuels présentent un niveau de risque acceptable. Une analyse détaillée des risques financiers est présentée dans les notes aux états financiers.

Autres risques d'affaires

Les paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) ne représentent pas encore une pression financière importante pour le Musée, comme c'est le cas pour d'autres musées nationaux. Les PERI, qui sont un coût fixe non discrétionnaire, représentent une compensation payée aux municipalités pour les pertes encourues par les propriétés de sociétés d'État qui ne sont pas assujetties à l'impôt foncier. En 1996, le Conseil du Trésor a approuvé un régime de gestion qui faisait passer la responsabilité de financer les PERI de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) aux organisations individuelles. À l'instar du TPSGC, la majorité des ministères, organismes et sociétés d'État n'ont pas reçu le pouvoir d'obtenir des révisions annuelles des crédits pour refléter les augmentations de PERI. Il était prévu que cela puisse éventuellement poser des défis aux petites organisations culturelles, comme les musées. Les discussions se poursuivent avec les organismes centraux, le TPSGC et d'autres ministères concernés pour trouver une solution appropriée à ce problème.

Contrairement aux autres musées nationaux, le Musée n'est pas propriétaire des locaux du Quai 21. Il les loue plutôt à l'Administration portuaire de Halifax, un apparenté. En 2015-2016, le Musée a vu son loyer augmenter de façon significative, conformément au bail de 40 ans négocié au nom du Musée avec l'espace supplémentaire.

Ce loyer continuera à augmenter pendant la durée du bail. Pour le Musée, cela représente une pression importante que les crédits parlementaires d'exploitation ne couvrent pas.

STABILITÉ FINANCIÈRE ET CAPACITÉ À GÉNÉRER DES REVENUS

Bien avant de devenir une société d'État, l'organisation fonctionnait comme société sans but lucratif autosuffisante. L'organisation a prouvé par le passé qu'elle est capable d'exister selon ses moyens sans dépasser son budget et continuera à le faire au cours des années à venir.

Le Musée dispose de sommes suffisantes pour les cinq prochaines années, mais, à plus long terme, fera face à une pression accrue. Les frais liés au personnel et les coûts non discrétionnaires pour les installations (loyer, PERI, services publics, réparations et entretien) ont dépassé le montant des crédits. Le Musée prévoit une augmentation des revenus autogénérés grâce à des objectifs de collecte de fonds ambitieux, à un nombre accru de visiteurs et à des revenus découlant de l'expansion du Musée. Le montant qui peut être généré a cependant une limite.



États financiers

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAÏ 21

Exercice terminé le 31 mars 2018

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction a établi les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public et elle répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Pour assumer sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, la direction a établi et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments sont conçus dans le but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux règlements qui en découlent, à la *Loi sur les musées*, aux règlements administratifs du Musée et à l'instruction émise en vertu de l'article 89 de la LGFP.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil a établi un comité de vérification et de surveillance des risques conformément à l'article 148 de la LGFP. Les membres de la direction ne siègent pas au Comité de vérification et de surveillance des risques. Cependant, le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne du Musée et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces parties s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification et de surveillance des risques a examiné les états financiers avec l'auditeur externe. Sur la recommandation du Comité de vérification et de surveillance des risques, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers inclus dans le présent rapport.

L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers et fait rapport à la ministre du Patrimoine canadien, responsable devant le Parlement du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

La chef de la direction,



Marie Chapman

La chef de la direction financière,



Kendall J. Blunden, CPA, CA



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée canadien de l'immigration du Quai 21, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les musées* et ses règlements, aux règlements administratifs du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour le vérificateur général du Canada,



Heather McManaman, CPA, CA
Directrice principale

Le 13 juin 2018
Halifax, Canada

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de la situation financière

Au 31 mars 2018

(en milliers de dollars)

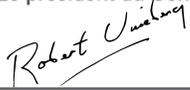
	2018		2017
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie	3 843	\$	3 585
Créances (note 4)	208		228
Stocks	173		151
Charges payées d'avance	228		102
	4 452		4 066
Trésorerie et placements du fonds de dotation (note 10 a)	8 553		8 363
Immobilisations (note 5)	15 325		17 579
Collections (note 6)	1		1
	28 331	\$	30 009
			\$
Passif et actif net			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer (note 7)	540	\$	787
Produits reportés (note 8)	206		226
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	15 424		17 613
Actif net			
Non affecté	3 595		3 007
Grevé d'une affectation interne (note 11)	352		352
Gains de réévaluation cumulés	215		248
Fonds de dotation (note 10 b)	7 999		7 776
	12 161		11 383
	28 331	\$	30 009
			\$

Obligations contractuelles (note 13)

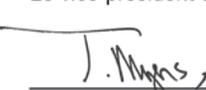
Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration :

Le président du Conseil d'administration,


Robert Vineberg

Le vice-président du Conseil d'administration,


Troy Myers

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Produits		
Exploitation (tableau 1)	1 941 \$	1 819 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus d'un apparenté (note 9)	93	92
Dons	1 041	729
Intérêts et produits divers	45	27
	<u>3 120</u>	<u>2 667</u>
Charges (tableau 2)		
Expérience des visiteurs et création de liens	3 293	2 860
Installations	4 952	5 031
Services internes	4 346	4 149
	<u>12 591</u>	<u>12 040</u>
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	(9 471)	(9 373)
Crédits (note 12)	10 059	9 978
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 10)	178	171
Résultat d'exploitation net	<u>766 \$</u>	<u>776 \$</u>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	248 \$	74 \$
Pertes réalisées sur les placements du fonds de dotation reclassés dans les résultats	60	56
Gains (pertes) non réalisés sur les placements du fonds de dotation	(93)	118
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	215 \$	248 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Grevé d'une affectation interne	Gains de réévaluation cumulés	Fonds de dotation	2018	2017
Actif net au début de l'exercice	3 007	\$ 352	\$ 248	\$ 7 776	\$ 11 383	\$ 10 261
Résultat d'exploitation net	766	–	–	–	766	776
Virement à (de) (note 11)	(178)	–	–	178	–	–
Gains (pertes) de réévaluation	–	–	(33)	–	(33)	174
Dotations reçues (note 10 b)	–	–	–	45	45	172
Actif net à la fin de l'exercice	3 595	\$ 352	\$ 215	\$ 7 999	\$ 12 161	\$ 11 383

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2018

(en milliers de dollars)

	2018		2017
Activités de fonctionnement			
Crédits reçus	7 843	\$	7 700
Autres rentrées de fonds	3 162		2 718
Sorties de fonds – personnel et fournisseurs	(10 638)		(9 559)
Intérêts reçus	43		25
	410		884
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition d'immobilisations	(94)		(264)
	(94)		(264)
Activités d'investissement			
Acquisition de placements du fonds de dotation	(4 249)		(1 747)
Cession de placements du fonds de dotation	4 026		1 404
	(223)		(343)
Activités de financement			
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	120		200
Dotations reçues	45		172
	165		372
Augmentation de la trésorerie	258		649
Trésorerie au début de l'exercice	3 585		2 936
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 843	\$	3 585
		\$	

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

1. Pouvoir, objectifs et activités

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») a été constitué le 25 novembre 2010 en vertu de la *Loi sur les musées*. Le transfert et la cession des actifs, des ententes et des documents de la Société du Quai 21 et de la Fondation du Quai 21 ont été effectués le 3 février 2011. Le Musée est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat du Musée est d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Les activités du Musée sont réparties en trois secteurs qui se complètent mutuellement pour réaliser tous les aspects de son mandat. Voici les trois secteurs :

a) Expérience des visiteurs et création de liens

Recherche et développement de contenu; interprétation et création de liens, incluant programmation publique et expositions; rayonnement national et partenariats; services et structure d'accueil des visiteurs, incluant les activités des bénévoles.

b) Installations

Gestion des installations en mettant l'accent sur l'exploitation de l'édifice; sécurité; améliorations locatives, incluant projets d'immobilisations.

c) Services internes

Gouvernance; gestion des ressources; développement et affaires publiques, incluant marketing, communications, activités commerciales, location des installations, parrainages et partenariats avec la collectivité.

Frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements

En juillet 2015, le Musée, de même que d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour a) aligner ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor conformément à ses obligations juridiques, et b) présenter la mise en œuvre de cette instruction dans le prochain plan d'entreprise du Musée.

En juin 2016, le Musée a aligné ses politiques et ses pratiques avec les instruments du Conseil du Trésor et a rendu compte de cette instruction dans son plan d'entreprise de 2016-2017.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Le Musée comptabilise les apports selon la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Crédits

Le gouvernement du Canada verse des fonds au Musée au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes acquises.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

ii) Dons

Les dons comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits et les charges de contrepartie pour les biens et services donnés en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la réception.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe pour des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Dons (suite)

Les dotations sont assujetties à des restrictions d'origine externe qui précisent que le capital du fonds de dotation doit être conservé en permanence. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel elles sont reçues selon la méthode du report pour les apports.

Les produits financiers gagnés sur les placements du fonds de dotation général ne sont pas affectés et le Musée les comptabilise en produits dans l'exercice où ils sont gagnés. Les produits financiers gagnés peuvent, par la suite, être grevés d'une affectation interne par le Musée, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration, pour être dépensés à une date ultérieure ou réinvestis pour préserver le capital. Les produits financiers gagnés sur le fonds de dotation pour l'éducation sont affectés, et peuvent être reportés et comptabilisés en produits lorsque les services sont rendus.

iii) Produits d'exploitation

Les fonds provenant des activités du Musée et qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits lorsque les biens sont livrés ou les services sont rendus.

iv) Services des bénévoles

Les bénévoles offrent leur temps pour aider le Musée dans ses activités. En raison de la difficulté de leur attribuer une juste valeur, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

v) Apport de biens

Les apports de biens reçus dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

c) Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liées à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

c) Collections (suite)

Les objets achetés pour les collections du Musée sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés au Musée pour ses collections ne sont pas comptabilisés.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les travaux en cours pour les projets d'immobilisations sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. L'amortissement commence lorsque les actifs sont prêts pour leur utilisation prévue et virés aux améliorations locatives et aux expositions principales.

Le coût moins la valeur de récupération estimative des immobilisations est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux suivants :

Immobilisations	
Améliorations locatives	5 à 15 ans
Expositions principales	10 ans
Base de données sur l'immigration et les navires	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

f) Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime pour couvrir le coût des services rendus au cours de l'exercice. Conformément à la loi en vigueur, le Musée n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser d'autres cotisations à l'égard des services passés ou de combler les déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent les services et représentent l'obligation totale du Musée au titre des prestations de retraite.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

g) Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période de présentation de l'information financière. Les montants réels pourraient différer de ceux présentés. Les durées de vie utile des immobilisations représentent les éléments les plus importants pour lesquels la direction a recours à des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et tout rajustement requis est comptabilisé dans les états financiers de l'exercice au cours duquel il est connu.

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date des opérations.

Les actifs et passifs monétaires ainsi que les éléments non monétaires inclus dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des états financiers. Les gains et pertes de change non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au cours de l'exercice de règlement, les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats et le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation est repris dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

i) Instruments financiers

Le Musée a classé tous les actifs et passifs financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur ou dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût. Le Musée soumet les instruments financiers à un test de dépréciation annuel afin de déterminer s'il existe des éléments probants objectifs de moins-value. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation net de l'exercice où elles surviennent.

i) Trésorerie

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières qui peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

i) Instruments financiers (suite)

ii) Placements

Les placements du fonds de dotation du Musée peuvent être constitués de titres de capitaux propres internationaux, d'obligations à revenu fixe et d'actifs de substitution, et sont désignés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces placements sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes non réalisés découlant des variations de valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes réalisés sur les placements sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les évaluations à la juste valeur de ces placements sont décrites à la note 16 a).

iii) Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers du Musée comprennent les créances, ainsi que les créiteurs et charges à payer, et sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût.

j) Opérations entre apparentés

i) Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts;
- les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun ne sont pas comptabilisés.

ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à leur valeur d'échange. Le Musée est lié, sur le plan de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants possédant le pouvoir et la capacité de planifier, de diriger et de contrôler les activités du Musée. Cela inclut l'équipe de la haute direction, tous les membres du conseil d'administration et leurs proches parents. Le Musée conclut des opérations avec des apparentés selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et entreprises.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

3. Adoption de nouvelles normes comptables

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié de nouvelles normes comptables qui sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2017.

Par conséquent, le Musée a adopté une méthode comptable pour les opérations interentités (SP 3420). Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers du Musée. Voir la note 2 j) pour la méthode comptable du Musée portant sur les opérations interentités.

Le Musée a aussi adopté les nouvelles normes comptables suivantes : le chapitre SP 2200, Information relative aux apparentés; le chapitre SP 3210, Actifs; le chapitre SP 3320, Actifs éventuels; et le chapitre SP 3380, Droits contractuels. Ces nouvelles normes comptables ont une incidence uniquement sur les informations à fournir. L'adoption des chapitres SP 2200, SP 3210, SP 3320 et SP 3380 n'a eu aucune incidence importante sur les informations à fournir dans les états financiers du Musée.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

4. Créances

	2018	2017
Créances – tiers	86 \$	93 \$
Créances – ministères et organismes gouvernementaux	122	135
	208 \$	228 \$

Les montants à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des activités, sont à recevoir au net dans les 30 jours et ne portent pas intérêt.

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2018
Améliorations locatives	21 822 \$	10 581 \$	11 241
Base de données sur l'immigration et les navires	46	46	–
Matériel de bureau et informatique	963	896	67
Expositions principales	5 631	1 614	4 017
	28 462 \$	13 137 \$	15 325 \$

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2017
Améliorations locatives	21 822 \$	8 920 \$	12 902
Base de données sur l'immigration et les navires	46	46	–
Matériel de bureau et informatique	908	811	97
Expositions principales	5 631	1 051	4 580
	28 407 \$	10 828 \$	17 579 \$

6. Collections

Les collections du Musée sont présentées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Au cours des exercices terminés les 31 mars 2018 et 2017, le Musée n'a engagé aucune charge pour l'acquisition d'objets pour ses collections et n'a tiré aucun produit de la vente d'objets de collection.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2018	2017
Créditeurs et charges à payer – tiers	410 \$	647 \$
Créditeurs et charges à payer – ministères et organismes gouvernementaux	130	140
	540 \$	787 \$

Les montants dus aux ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des activités, sont payables à vue et ne portent pas intérêt.

8. Produits reportés

Les produits reportés que le Musée a comptabilisés au 31 mars sont comme suit :

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	226 \$	193 \$
Fonds reçus au cours de l'exercice	544	510
Fonds comptabilisés en produits au cours de l'exercice	(564)	(477)
Solde à la fin de l'exercice	206 \$	226 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

9. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports d'immobilisations et des apports affectés, dont des crédits, pour l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont amortis en résultat selon la même méthode que les immobilisations connexes. Les variations du solde des apports reportés au cours des exercices terminés le 31 mars sont comme suit :

	Crédits	Autres apports	2018
Solde au début de l'exercice	16 578	\$ 1 035	\$ 17 613
Ajouter :			
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	120	–	120
Déduire :			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 216)	(93)	(2 309)
Solde à la fin de l'exercice	14 482	\$ 942	\$ 15 424

	Crédits	Autres apports	2017
Solde au début de l'exercice	18 656	\$ 1 127	\$ 19 783
Ajouter :			
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	200	–	200
Déduire :			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 278)	(92)	(2 370)
Solde à la fin de l'exercice	16 578	\$ 1 035	\$ 17 613

La partie inutilisée des apports reportés afférents aux immobilisations était de 99 \$ au 31 mars 2018 (34 \$ en 2017). Les autres apports ont été reçus d'un apparenté, soit l'Administration portuaire d'Halifax, selon le contrat de location des installations au Quai 21 pour des améliorations locatives aux installations.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

10. Fonds de dotation

a) Trésorerie et placements du fonds de dotation

La trésorerie et les placements du fonds de dotation sont constitués des éléments suivants :

	2018		2017	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie et fonds du marché monétaire	39 \$	39 \$	170 \$	170 \$
Fonds de placement				
Instruments à taux fixe	4 599	4 597	4 925	4 995
Capitaux propres internationaux	431	440	—	—
Actifs de substitution	3 269	3 477	3 020	3 198
	8 299	8 514	7 945	8 193
	8 338 \$	8 553 \$	8 115 \$	8 363 \$

Voici un rapprochement au 31 mars de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et de l'actif net du fonds de dotation :

	2018	2017
Actif net du fonds de dotation	7 999 \$	7 776 \$
Comptabilisation des produits financiers nets cumulés du fonds de dotation des exercices antérieurs	336	336
Comptabilisation des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	178	171
Préservation du capital de l'exercice considéré	(178)	(171)
Report des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	3	3
Gains de réévaluation cumulés	215	248
Trésorerie et placements du fonds de dotation (à la juste valeur)	8 553 \$	8 363 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

10. Fonds de dotation (suite)

b) Actif net du fonds de dotation

Au cours de l'exercice, le Musée a reçu des dotations s'élevant à 45 \$ (172 \$ en 2017). En outre, une somme de 178 \$ a été comptabilisée comme une augmentation directe du fonds de dotation pour la préservation de son capital (171 \$ en 2017).

L'actif net du fonds de dotation a généré des produits financiers nets réalisés de 178 \$ (171 \$ en 2017). Au 31 mars 2018, le fonds de dotation avait des gains non réalisés de 215 \$ (des gains non réalisés de 248 \$ en 2017).

Au 31 mars, le fonds de dotation comprenait les dotations cumulatives suivantes :

	2018	2017
Dotations reçues de la Fondation du Quai 21	4 874 \$	4 874 \$
Autres dotations reçues	2 362	2 317
Préservation du capital	763	585
Actif net du fonds de dotation à la fin de l'exercice	7 999 \$	7 776 \$

11. Actif net grevé d'une affectation interne

L'actif net grevé d'une affectation interne représente les produits financiers gagnés sur les placements du fonds de dotation général qui n'ont pas été dépensés. Conformément à l'approbation du Conseil d'administration, le Musée grevé d'une affectation les montants à être dépensés à une date ultérieure ou pour préserver le capital. En 2018, un montant de 178 \$ a été grevé d'une affectation pour préserver le capital du fonds de dotation (171 \$ en 2017). Les montants sont présentés dans l'état de l'évolution de l'actif net comme un virement de l'actif net non affecté à l'actif net du fonds de dotation.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

12. Crédits

Pour réaliser son mandat, le Musée dépend du financement public, qui comprend les éléments suivants :

	2018	2017
Crédits parlementaires accordés		
Budget principal des dépenses	7 820 \$	7 700 \$
Budget supplémentaire des dépenses	143	200
Crédits de l'exercice précédent utilisés dans l'exercice considéré	34	2
Crédits reportés pour des projets d'immobilisations	(99)	(34)
Crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables	(55)	(168)
	7 843	7 700
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 216	2 278
Crédits comptabilisés en résultat	10 059 \$	9 978 \$

13. Obligations contractuelles

Le Musée a des obligations contractuelles avec l'Administration portuaire d'Halifax, un apparenté, pour la location des installations au Quai 21 jusqu'en février 2051. Au 31 mars 2018, les obligations estimatives sont comme suit :

2019	1 532 \$
2020	1 532
2021	1 578
2022	1 611
2023	1 611
2024 à 2051	51 774
	59 638 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

14. Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations que l'employeur doit verser suivant un multiple des cotisations requises des salariés. Le taux de cotisation exigé de l'employeur est fonction de la date d'entrée en service de l'employé. Pour les employés ayant une date d'entrée en service antérieure au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,01 fois la cotisation de l'employé (1,01 fois en 2017) et, pour ceux ayant une date d'entrée en service ultérieure au 31 décembre 2012, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,00 fois la cotisation de l'employé (1,00 fois en 2017) pour un seuil salarial défini. Pour la partie des salaires supérieure à ce seuil, le Musée doit cotiser à raison de 3,20 fois la cotisation de l'employé (7,74 fois en 2017). Les cotisations totales de l'employeur de 465 \$ (428 \$ en 2017) ont été passées en charges dans l'exercice considéré.

La loi oblige le gouvernement du Canada à verser les prestations au titre du Régime. Les prestations de retraite sont généralement acquises pour une période maximale de 35 ans à un taux annuel de deux pour cent par année de service ouvrant droit à pension multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et sont indexées au taux d'inflation.

15. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, le Musée a engagé des charges s'élevant à 1 780 \$ (1 810 \$ en 2017) composées de charges locatives et frais connexes et du paiement en remplacement d'impôts qui ont été versés à l'Administration portuaire d'Halifax et qui sont inclus dans le poste « Installations ».

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers

a) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs est fonction des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données sur lesquelles reposent ces techniques sont observables ou non observables :

- i) Niveau 1 – Les instruments financiers du niveau 1 peuvent être évalués selon les cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- ii) Niveau 2 – Les instruments financiers du niveau 2 sont évalués au moyen des cours du marché pour des actifs et des passifs semblables, des cours sur des marchés qui ne sont pas actifs ou de modèles reposant sur des données observables.
- iii) Niveau 3 – Les instruments financiers du niveau 3 sont évalués au moyen de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques semblables et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle n'est pas observable.

Voici la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des actifs et passifs financiers au 31 mars :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2018
Actifs financiers				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Trésorerie et fonds du marché monétaire	39 \$	– \$	– \$	39 \$
Fonds de placement – Instruments à taux fixe	4 510	87	–	4 597
Fonds de placement – Capitaux propres internationaux	96	344	–	440
Fonds de placement – Actifs de substitution	222	3 255	–	3 477
	4 867 \$	3 686 \$	– \$	8 553 \$

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2017
Actifs financiers				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Trésorerie et fonds du marché monétaire	170 \$	– \$	– \$	170 \$
Fonds de placement – Instruments à taux fixe	4 995	–	–	4 995
Fonds de placement – Actifs de substitution	315	2 883	–	3 198
	5 480 \$	2 883 \$	– \$	8 363 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

a) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

La trésorerie et les fonds du marché monétaire ont une durée jusqu'à l'échéance d'au plus trois mois et sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité.

Les instruments à taux fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements en actifs de substitution sont détenus principalement par l'entremise de caisses en gestion commune et de fonds communs de placement. Les placements dans le fonds commun à taux fixe se composent d'obligations, d'hypothèques, de dette émergente et d'autres instruments à taux fixe. La juste valeur des placements de portefeuille à taux fixe est évaluée en ayant recours à la juste valeur de marché majorée des intérêts courus et est fondée sur la valeur nette de l'actif telle que déclarée par les administrateurs des fonds communs.

Les capitaux propres internationaux englobent des titres de participation à long terme seulement qui se négocient dans un grand nombre d'échanges internationaux. La juste valeur des placements de portefeuille en capitaux propres internationaux est évaluée en ayant recours à la juste valeur de marché des titres et est fondée sur la valeur nette de l'actif telle que déclarée par les administrateurs des fonds communs.

Les actifs de substitution offrent une volatilité globale plus faible et une corrélation avec les indices boursiers traditionnels et leur objectif est de générer des rendements positifs indépendamment des conditions du marché. Le portefeuille d'actifs de substitution comprend des stratégies à long et à court terme, des stratégies de faible volatilité pour les instruments à taux fixe et des stratégies générales neutres pour les titres de capitaux propres sur les marchés internationaux comportant un risque de marché minimal en matière de titres de capitaux propres. La juste valeur des placements du portefeuille d'actifs de substitution de niveau 1 qui sont négociés avec une fréquence et un volume suffisants pour être jugés comme négociés sur un marché actif sont comptabilisés à la valeur nette non ajustée de l'actif telle que déclarée par les administrateurs ou gestionnaires externes des fonds. Les placements du portefeuille d'actifs de substitution qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont classés comme des placements de niveau 2 et comptabilisés à la valeur nette non ajustée de l'actif telle que déclarée par les administrateurs ou gestionnaires externes des fonds. Le Musée ne détient actuellement aucun placement de portefeuille en actifs de substitution de niveau 3.

Au cours des exercices terminés les 31 mars 2018 et 2017, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

b) Gestion des risques

Le Musée fait face à un éventail de risques financiers en raison de ses activités, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

L'objectif à long terme de la politique de placement du Musée pour le fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme pour suppléer aux frais de programmation, d'éducation et autres frais de même nature, tout en conservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Dans le but de gérer les risques, le Musée investit dans un portefeuille diversifié qui est administré par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique de placement approuvée par le Conseil d'administration et examinée annuellement. Un comité de placements, qui comprend des experts indépendants dans le domaine, soutient le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille. Par ailleurs, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placements indépendant pour épauler le Comité de placements dans son travail. Au fur et à mesure que les marchés financiers évoluent, le Comité de placements recommande des rajustements à la composition de l'actif afin de répondre au risque global acceptable du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actif à l'intérieur d'une fourchette donnée. Aux 31 mars 2018 et 2017, la répartition était de 60 % dans des instruments à taux fixe, 10 % dans des titres de capitaux propres internationaux et 30 % dans des actifs de substitution.

Il n'y a eu aucune modification des expositions à un risque, objectifs, politiques et processus en matière de gestion des risques et des méthodes utilisées pour évaluer les risques par rapport à l'exercice précédent.

Le Musée a déterminé et évalué comme suit son exposition aux risques financiers :

(1) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de la trésorerie, de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et des créances. Le Musée a déterminé que son risque de crédit n'est pas significatif.

i) Trésorerie

La trésorerie, autre que la trésorerie et les fonds du marché monétaire compris dans le fonds de dotation, est détenue dans une banque à charte canadienne. Le Musée réduit son risque de crédit sur la trésorerie en traitant seulement avec des institutions financières réputées et de premier ordre.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(1) Risque de crédit (suite)

ii) Trésorerie et placements du fonds de dotation

Selon la politique de placement du Musée à l'égard du fonds de dotation, les placements doivent être détenus dans un portefeuille diversifié de trésorerie et de fonds du marché monétaire, d'instruments à taux fixe, de placements en titres de capitaux propres internationaux, ainsi que d'actifs de substitution par l'entremise de caisses de gestion commune et de fonds communs de placement.

Les placements en instruments à taux fixe, les titres de capitaux propres et les actifs de substitution font en sorte que le Musée s'expose indirectement au risque de crédit lié aux placements sous-jacents de ces fonds. Ces risques sont gérés au niveau des gestionnaires de placements, qui ont comme objectif d'investir dans des instruments financiers de première qualité avec des contreparties solvables, en limitant le montant qui peut être placé dans une contrepartie donnée et en respectant d'autres plafonds énoncés dans la politique de placement du Musée.

iii) Créances

Le Musée est exposé au risque de crédit de la part des clients pour un montant de 208 \$ (228 \$ en 2017) provenant du cours normal des activités. Les créances sont comptabilisées au net de la provision pour mauvaises créances applicable, qui est établie en fonction du risque de crédit déterminé lié à des comptes particuliers et d'autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit est limitée pour les créances, vu la faible valeur des opérations avec des parties autres que des ministères.

Au 31 mars 2018, des créances de 3 \$ étaient en arriéré (plus de 30 jours) (2 \$ en 2017), dont 2 \$ (aucun montant en 2017) était intégralement provisionné par une provision pour créances douteuses. Le Musée n'a pas classé d'autres créances comme douteuses parce qu'elles sont généralement auprès de clients gouvernementaux, qui présentent un faible risque de non-perception.

(2) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que des variations des prix du marché, tels que les cours du change, les taux d'intérêt et les autres risques de prix, aient une influence sur le résultat d'exploitation net du Musée ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(2) Risque de marché (suite)

i) Risque de change

Les placements du fonds de dotation comprennent 1 271 \$ (1 376 \$ en 2017) en placements sous-jacents dans des instruments à taux fixe et des catégories d'actifs de substitution qui comportent un risque de change non couvert. Le risque de change a été déterminé comme étant de faible à modéré parce que les placements en question constituent 15 % (17 % en 2017) du portefeuille.

En outre, les fonds libellés en dollars canadiens comportant un risque de change font l'objet en général d'opérations de change à terme ou de contrats semblables en vue de protéger les fonds contre des fluctuations de prix importantes causées par les variations des taux de change. Par ailleurs, les fonds libellés en dollars américains font l'objet d'un règlement dans les deux jours ouvrables et peuvent être reconvertis en fonds libellés en dollars canadiens à l'intérieur de ce délai.

Dans certains cas, le Musée effectue des versements en dollars américains à des fournisseurs. Aux 31 mars 2018 et 2017, le Musée n'avait aucun passif libellé en devises qui aurait pu l'exposer à des variations des taux de change. Les fluctuations du dollar canadien par rapport à la devise américaine n'auraient pas une incidence importante sur le résultat d'exploitation net du Musée.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Les intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le solde de trésorerie et les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de liquidités, de fonds du marché monétaire et d'instruments à taux fixe, rapportent des intérêts à taux fixe ou leur valeur est tributaire des taux d'intérêt. Le Musée ne détient pas directement des instruments de créance au 31 mars 2018, mais il possède des placements en instruments à taux fixe par l'entremise de caisse de gestion commune et de fonds communs de placement.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(2) Risque de marché (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt (suite)

Le Musée gère son risque de taux d'intérêt en conservant une combinaison de placements en instruments à taux fixe, notamment des fonds obligataires qui satisfont aux critères de placement énoncés dans la politique de placement. Les gestionnaires de placements et de portefeuilles surveillent ces expositions afin de pallier le risque de taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations ne peut pas être évaluée facilement, car le Musée détient les fonds et non pas les actifs sous-jacents.

La sensibilité du solde de la trésorerie à une diminution de 0,25 % du taux d'intérêt serait une réduction de 10 \$ du produit d'intérêts pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 (9 \$ en 2017).

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur des fonds en titres de capitaux propres fluctue à la suite de la baisse d'un indice boursier ou d'autres variables de risque. Les placements du fonds de dotation comprennent 1 897 \$ de fonds composés de placements sous-jacents dans des titres de capitaux propres (1 468 \$ en 2017), dont 1 457 \$ (1 468 \$ en 2017) en actifs de substitution qui ont, de façon générale, une faible corrélation avec l'indice boursier et les placements en titres de capitaux propres. Par ailleurs, un montant de 431 \$ (aucun en 2017) du total des placements du fonds de dotation est affecté aux stratégies et aux actifs de substitution sans position en capitaux propres comme des stratégies en matière d'immobilier, d'infrastructure, d'assurance et de produits. Ces actifs de substitution servent à réduire le risque de prix et la volatilité associés aux autres fonds et marchés internationaux.

La sensibilité des placements du fonds de dotation est calculée en fonction d'une diminution de 5 % des cours du marché. Le taux de sensibilité est déterminé selon l'écart type pour l'ensemble du fonds tel qu'établi par les gestionnaires de placements et de portefeuilles. Au 31 mars 2018, si les cours du marché avaient baissé de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la diminution des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice aurait été de 40 \$ en raison de la baisse de la juste valeur des actifs financiers (111 \$ en 2017).

(3) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers en temps voulu.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

c) Gestion des risques (suite)

(3) Risque de liquidité (suite)

Le Musée gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévisionnels des activités d'exploitation et des activités prévues d'investissement et de financement, afin de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance, à la fois dans des conditions normales et contraignantes, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de nuire à sa réputation. Le Musée a déterminé que le risque n'est pas important.

Au 31 mars 2018, l'ensemble des créiteurs et charges à payer du Musée était exigible dans un délai de trois mois.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice terminé le 31 mars 2018

Tableau 1 – Produits d'exploitation

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Vente de billets pour les expositions	564 \$	515 \$
Location de salles	463	437
Événements spéciaux	392	326
Boutique	333	340
Centre d'histoire familiale	110	115
Programmation	79	86
	1 941 \$	1 819 \$

Tableau 2 – Charges

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Frais liés au personnel	5 630 \$	5 279 \$
Amortissement des immobilisations	2 309	2 370
Loyer et frais connexes	1 621	1 620
Exposition et programmation	517	292
Réparations, entretien et exploitation de l'édifice	398	394
Marketing, promotion et reconnaissance	344	354
Services publics	317	316
Coût des marchandises vendues	282	287
Fournitures et services de fonctionnement	277	279
Fournitures de bureau et administration	269	233
Services professionnels et spéciaux	256	211
Frais de déplacements et d'accueil *	212	215
Paie en remplacement d'impôts	159	190
	12 591 \$	12 040 \$

* Comprend 22 \$ de frais d'accueil sous forme de dons en nature (10 \$ en 2017). Des produits de contrepartie pour le même montant ont été comptabilisés dans les dons.